

Nouvelles Locales, Provinciales et Generales.

M. Fred Richard d'Urbainville était à Tignish la semaine dernière. M. Richard a fait l'achat d'un beau cheval pendant sa visite ici.

M. J. E. Richard de ce village est allé à Summerside lundi.

M. A. J. Gaudet est allé à Summerside et Miscouche vendredi dernier et revenu le même jour.

Vendredi dernier avait lieu à O'Leary, l'assemblée annuelle de l'Association Libérale de Prince Oest. Avec l'hon. J. W. Richards, notre vaillant député au fédéral, il y avait M. Emmerson de Westmorland qui adressa la parole; expliquant en détail les avantages de la réciprocité pour notre province. L'hon. B. Gallant était aussi présent et un grand nombre de personnes du comté.

M. Jean J. Arsenaull, autrefois de Tignish, maintenant domicilié à Winnipeg, Man., est actuellement en visite à l'île.

M. Joseph J. Richard de Harper Road, domicilié à Newton, Mass., est en visite chez ses parents ici.

M. J. B. Gallant de ce village, est revenu des Etats-Unis la semaine dernière.

L'hon. L. H. Davis, actuellement député gouverneur général du Canada, est en visite dans sa province natale. Il est allé à Charlottetown vendredi soir dernier.

Un incendie soudain, allumé par un éclair, provoqua l'explosion d'un réservoir de pétrole, près de la ville de Gorline, en Galicie. Les flammes rasent deux ponts de voies ferrées, toutes les lignes télégraphiques, et la ville se trouve tout à fait isolée.

A New York, les pompiers ont à combattre, pour la première fois, le feu au 25e étage d'un édifice en construction. Il y réussissent, grâce à des prodiges de savoir-faire et de dévouement.

On rapporte que quatre citoyens américains, parmi lesquels un soldat, du 21e d'Infanterie, ont été assassinés par les indigènes, aux Philippines.

Mgr O'Connor, ancien archevêque de Toronto, en retraite, et malade depuis une couple de semaines est recommandé aux prières des fidèles. Le vénérable prélat est âgé de 71 ans.

La Banque Internationale du Canada vient de faire son dépôt statutaire de \$250,000 au Trésor fédéral et elle sollicite l'autorisation de commencer sans retard ses opérations.

M. Eli Arsenaull d'Urbainville était en visite chez ses nombreux amis, à Tignish, la semaine dernière. Samedi M. Arsenaull nous faisait une très agréable visite.

Les charbonnages de Port Hood, près Sydney, Nouvelle-Ecosse, propriété de Mackenzie & Mann, sont fondés. L'eau de l'océan, qui se trouve à 500 pieds, a envahi les puits, une hauteur de 90 pieds; 600 hommes se trouvent privés d'emploi.

Tom Powell est allé avec quelques amis chasser le tigre aux Indes.

Le pauvre garçon, un soir, à l'affût, tombe sous la griffe de l'un de ces félins.

Ses amis cablent immédiatement à la famille la triste nouvelle. "Envoyez dépouille mortelle,"

répond on.

Les amis font le nécessaire et cablent;

"Colis arrivera tel jour."

Au jour dit, la famille voit arriver dans une grande cage un splendide tigre vivant.

On télégraphie:

"Avons reçu tigre vivant, mais pas le cadavre de Tom."

Les amis répondent.

"Tom, dans tigre."

Les catholiques sociaux d'Autriche, sous l'impulsion du savant prélat M. l'abbé Schindler, auront leur première "Semaine sociale", cette année, du 4 au 9 septembre, à l'instar de la France, de l'Espagne, de l'Italie, de la Belgique, de la Suisse et de la Hollande.

La rumeur semble s'accréditer, à Ottawa, qu'à la reprise de la session, en juillet prochain, le gouvernement fédéral va proposer une mesure de clôture du débat. Ce serait sa réponse aux menaces de l'opposition, de combattre à mort le projet de réciprocité.

Vendredi soir dernier il y avait trois cent dix passagers dans le bateau à vapeur "Empress". La plupart sont venus pour passer quelques jours aux bords de l'eau. De ce nombre il y en avait 26 venus par les sollicitations de l'agent d'émigration, M. Buote, qui, depuis quelque temps fait un travail incessant au profit du repatriement.

Nos lecteurs trouveront dans une autre colonne l'annonce du Pique-Nique de St Jacques, Egmont Bay. Ce jour là ce sera la fête de tout le monde. Un comité bien organisé prendra soin de tout pour la plus grande satisfaction de ceux qui visiteront Egmont Bay. Le Rév. curé de la paroisse, l'abbé Boudreault, désire tout particulièrement voir les étrangers sur le terrain du pique-nique. Allons à Egmont Bay le 19 du mois pour y passer une journée agréable.

Le Rev. S. Boudreault, le vénéré curé de la paroisse de St. Jacques, Egmont Bay, veut réaliser des fonds pour la construction d'une nouvelle église, qui sera d'après les plans et devis, l'une des plus belles du Canada. Depuis au delà de vingt-cinq ans, le bon père Boudreault, travaille à la plus grande gloire de Dieu, dans la paroisse de St. Jacques. Il désire tout particulièrement ériger une belle église pour couronner son oeuvre de dévouement à la sainte religion. Connaisant le but et les intentions du curé de St. Jacques, il est de notre devoir, partout où nous sommes, de contribuer à ce noble projet. Une occasion nous est offerte le 19; occasion qui sera agréable pour nous, vu qu'en allant à Egmont Bay ce jour là, nous ferons la rencontre avec un grand nombre de nos bons compatriotes. Allons donc à Egmont Bay, le 19 et aidons le père Boudreault selon nos moyens.

M. et Mme. Dennis Leger et leurs deux enfants de Moncton, N. B. sont actuellement en visite chez M. et Mme F. J. Buote, de Tignish. Mme Leger est une nièce de Mme Buote. M. Leger est employé sur I. C. R.

Il fait une grande chaleur depuis quelques jours.

N'oubliez pas le pique-nique du père Boudreault, d'Egmont Bay, le 19 juillet.

Les conservateurs avaient une convention générale à Summerside

lundi, pour choisir un candidat pour le fédéral.

Notes de Lawrence, Mass.

Dimanche, le 18 juin, à la salle Franco Américaine, avait lieu une assemblée publique de tous les Acadiens de Lawrence et des environs, organisée par la succursale St. Jean, No 86, société de l'Assomption de Lawrence.

L'assemblée fut ouverte à 8 heures, par le Rév. père Plasmans qui récita la prière. Le révérend monsieur qui est le chapiain de la succursale St. Jean, fit un long discours dans l'intérêt de la société. Il invita tous les acadiens de devenir membres de cette belle société. Des remarques furent faites par le Rév. père Rabelle, curé de North Cambridge, MM. Cyril Chiasson, Cambridge, M. Poirier, Lawrence, président de la succursale, Mark Arsenaull, François Buote et Jean Doucette.

Pendant la soirée l'orchestre Curraus fournit de la musique et il y eut des chants nationaux par les membres. L'assemblée se dispersa vers les 10 30 après avoir passé une agréable soirée.

Com.

LES CANADIENS AU COURONNEMENT

Un grand nombre de Canadiens étaient présents à l'Abbaye pendant la cérémonie du couronnement, mais le seul hôte royal canadien était le Très Honorable sir Wilfrid Laurier.

Les six ministres provinciaux présents étaient: MM. Hazen, du Nouveau-Brunswick et sa femme; sir James P. Whitney, d'Ontario; Hon. Arthur Sifton, Alberta, et Mme Sifton; M. Robin, du Manitoba; Hon. Walter Scott et Mme Scott; M. McCride, de la Colombie Anglaise, et Mme McBride; Sir Lomer Gouin, de Québec.

Vient ensuite M. Griffith, secrétaire de lord Strathcona, et Mme Griffith, sir Frederic et lady Borden, l'hon. L. P. Brodeur et Mme Boreur, les députés canadiens, sir McKenzie Bowell, sénateurs Lougheed Power, Casgrain, Watson, Hon. George E. Foster, Hon. John Haggart, Warburton, John Richards, l'île du Prince-Edouard; Turgeon, de Québec, et Motherwell, Carvell, Béland, Hugh Guthrie, McCraney, Clark, Ralph Smith Ames, McGrath, et Daniel.

Hon. William S. Fielding, Speaker Kerr, et lieutenants-gouverneurs Gobson et Brown, et Mme Brown, sénateur et Mme Gibson, sénateur Yeo, Thompson, Kirchoffer, Belcourt, Thibaudeau, Melvin Jones et J. H. Ross; hon. Duff et Beck, d'Ontario; Colin Compeil, du Manitoba; Bowser, de la Saskatchewan; hon. Clifford Sifton et Mme Sifton; Col. Sam. Hughes, William Thornburn, Sealey, Hon. M. Rutherbie, britannique, Richards de Ford d'Alberta.

Après eux venaient les juges Davidson, Archer, Crawford, Fortin, Myers, les maires Geary, Guérin et Stanford Evans; sir Edward Walker, sir Hugh Graham, sir Henry Pellatt, l'évêque de Columbia, Hon. W. H. Montagu, sir William Mackenzie, sir Donald et Lady Mann, Lady Allan, Mme Sanford, Dr William, chancelier Mackay, Mme Noadheimer, de l'Imperial Order of the Daughters of the Empire; Dear Lennox Williams, W. J. Gage, Hon. J. H. Turner, agent général de la Colombie Anglaise; les sous ministres Newcombe, Desbarats, O'Hara; vice amiral Kingsmill, Colonel Jeffrey Burland, Harry Corby, Mme Williams et Mme McLean.

Napoleoo 1er et le Couvent

Le Correspondant public quelques lettres du célèbre prédicateur

dominicain Lacordaire au comte de Falloux, son ami, parmi lesquelles il y en a une particulièrement intéressante. En 1844, Lacordaire séjournait au couvent de Bosco Marengo, près d'Alexandrie (Italie) et, écrivant à son ami, il lui racontait comment le monastère avait été sauvé par Napoléon I. Lorsqu'il était simplement le général Bonaparte, l'empereur en 1796 avait logé au couvent et, en signe de reconnaissance pour l'accueil des moines, il avait laissé un ordre pour que l'édifice fût respecté. Mais dans les guetres suivantes, l'autorité militaire fortifia Alexandrie et les moines réclamèrent au génie. Militairement, Bosco Marengo dépendait d'un officier commandant le dépôt des vétérans qui y était établi. Celui-ci, bien que protestant, répondit aux officiers du génie que le couvent était sous sa protection et que l'Empereur ayant ordonné de le respecter, il ne pouvait l'abandonner à la destruction sans un autre ordre impérial. Et à ses frais l'officier envoya un courrier à Paris. Le jour où le courrier retourna, il y avait devant le couvent une rangée de chariots envoyés d'Alexandrie pour emmener les marbres et les objets précieux de l'église. On ouvrit la dépêche, elle contenait l'ordre impérial de ne pas enlever une pierre du couvent de Bosco.

Ce fut ainsi que Napoléon sauva l'oeuvre de Pie V.

ECHOS DE GRAND'DIGUE

D'abord, il nous fait plaisir d'annoncer au public que la séance qui vient de remporter un si beau succès, sera répétée lundi le 3 juillet au soir.

Les demoiselles de Grand'Digue peuvent être fières du succès qu'elles ont remportés dans leur soirée du 20 juin, donnée à l'occasion du cinquantième anniversaire de leur curé le R. Ph. Belliveau. Malgré la température défavorable, la salle saint Philippe qui, soit dit en passant est un honneur pour la paroisse, était très bien remplie. Le drame "Madeleine ou L'Orpheline des Pyrénées," et l'opérette comique Brouillées à Morts ont été instructifs, intéressants et par conséquent goûtés et appréciés de tout l'auditoire. Les actrices ont rempli leur rôle à merveille et se sont attirés les applaudissements de tous ceux qui étaient venus les encourager.

Cette soirée fait donc honneur à toutes, et en particulier à Mlle Léonie LeBlanc, institutrice, qui n'a pas épargné ses soins et son travail pour assurer le succès des deux pièces théâtrales.

Dans l'auditoire on remarquait MM. les curés Belliveau, Léger, Robichaud, les RR. PP. Vanier, et Mondou, C. S. C. du collège St-Joseph, etc., etc.

PROGRAMMES

Madeleine, ou L'Opheline des Pyrénées

Drames en deux actes.

PERSONNAGES.

Madame de Sélécourt, riche veuve Mlle Anna S. Poirier Céline, petite nièce de Madame de Sélécourt Mlle Virginie Cormier Madeleine, sous le nom de Lucie, orpheline Mlle Léonie LeBlanc Agathe, intendante du château de Sélécourt Mlle Eva Poirier Soeur Ste Geneviève, supérieure du couvent Mlle Régida Léger Madame d'Argenteuil, ennemie de Madeleine Mlle Albertine Poirier Mathurine, fermière

Mlle Yvonne Poirier Catherine, servante de Mathurine Mlle Délila LeBlanc Villageoises

Brouillées à Mort Opérette Comique

PERSONNAGES

La Mère Grandpierre Belle-Soeurs La Mère Gouin, Mlle Régina Léger

Mlle Léonie LeBlanc Virginie, leur nièce Mlle Imelda Poirier Jeannette, jeune villageoise Mlle Eugénie LeBlanc MM. Tilmou Goguen de Cocagne et Camile Doiron de Shédiac et Emile Ouellet de Ste Marie, ont fait les frais du chant et de la musique.

C'est donc une heureuse idée de répéter cette belle séance le trois juillet, afin de donner une chance à ceux que la pluie a empêchés d'y assister.

Mercredi le 21, M. le curé Belliveau célébra le cinquantième anniversaire de sa naissance. La fête fut très agréable, moins la température pluvieuse qui empêcha quelques uns des invités de rendre visite à leur confrère et ami. M. le curé Belliveau reçut ses hôtes avec la plus grande cordialité et leurs offrit un bouquet superbe. Ces hôtes étaient: le R. P. Lecavalier, Supérieur du Collège St Joseph, MM. les curés Leger, de St-Paul, Leblanc, de Shédiac, Robichaud de Fox-Creek, Cormier, de la Haute Aboujagane, les RR. PP. Vanier et Mondou, C.S.C., du collège St-Joseph, et M. J. E. Ouellet de Ste Marie.

Parmi les décorations de la table on admirait un superbe gâteau travaillé avec art, sur lequel étaient gravés des fleurs et des inscriptions. Ce cadeau avait été envoyé à M. le curé Belliveau par les révérends soeurs de la Providence, de Shédiac.

M. le curé Belliveau qui vient de célébrer le cinquantième anniversaire de sa naissance, a célébrer l'année dernière sa vingt-cinquième année de prêtrise. Il y a quinze ans qu'il exerce le saint ministère à Grand'digue, et tous ses amis lui souhaitent de nombreuses années encore pour continuer la mission qu'il a si bien rempli jusqu'aujourd'hui.

Du Moniteur Acadien.

ROAD SALES

DIVISION NO. 5 A, PRINCE CO

The undersigned will sell to the lowest bidder, the Repairs to Roads, Bridges, and Culverts in the above named district, beginning Tuesday, July 4th, at Simon Day's; thence to John Goodwin's; thence to Frank Gallant's Corner, the Barlow Road to Wellington; thence Abram's Village Corner at noon; thence to Egmont Bay Chapel; thence to Rocky Point and all branch roads to Mc Nally's Mill.

Wednesday, July 5th, from Wellington to St. Raphael; thence to Union Corner; thence near Fifteen Point Chapel to Abram's Village.

Thursday, July 6th, beginning at Narcise Gallant, St. Timothy, around Cape Egmont, and all branch roads.

All sales commence at 8. a. m. Sale subject to approval of Commissioner of Public Works.

JOSEPH GALLANT, Road Inspector.

FIN TRAGIQUE D'UN JEUNE ACADIEN

Lundi matin, à 2 heures, M. Neil Goguen, électricien, fils de M. J. B. Goguen, de Cocagne, et opérateur de la Saraguay Electric & Power Co., à la Côte-des-Neiges, Montréal, a reçu par accident, un choc électrique en travaillant et est mort dans l'ambulance Victoria. Le cadavre fut transporté à la morgue où l'enquête s'est ouverte mardi.

M. Goguen était un garçon intelligent et un électricien de haute capacité. Il était bien connu à Shédiac où, l'an dernier, il a installé l'électricité dans un bon nombre de maisons.

Nous offrons aux parents amis nos sincères condoléances.—Le Mo-

niteur Acadien.

Les restes mortels du défunt sont arrivés à Shédiac vendredi après midi. Les parents affligés étaient à la gare pour recevoir le corps.

VOTE SUR LA RECIPROCITE AUX ETATS-UNIS

La réciprocité sera bientôt une affaire réglée, aux Etats-Unis.

A la liste déjà longue des produits mentionnés dans l'entente douanière, les Américains désirent en ajouter d'autres. On ne craint pas, chez nos voisins, de donner aux Canadiens tout autant et même plus qu'on peut recevoir. La réciprocité nous est tout-à-fait favorable et encore les Américains ne craignent pas de nous ajouter d'autres produits pour qu'elle nous soit d'avantage favorable.

Douze sénateurs démocrates se sont réunis, il y a quelques jours, à Washington, et ont pris, entre autres décisions, celle de prendre le vote, aujourd'hui, même, sur l'amendement Root. A la même réunion, le sénateur Bailey décide de proposer une motion à l'effet d'ajouter à la réciprocité, tout le "Free list" mains, les viandes et les grains. Le sénateur Bailey, pressera sans doute, son amendement. Il lui donnera le plus ferme appui.

Il y a eu divers autres décisions prises, mais toutes indiquent que la réciprocité sera adoptée sur toute la ligne, sans amendement aucun.

Cette entente douanière nous est favorable, nous ne saurions trop le redire et l'expliquer, afin de le faire comprendre, si possible, très bien, à nos lecteurs. Pour ceux qui la disent, défavorable au progrès de notre pays, nous leur dirons de bien la considérer, très attentivement pour s'apercevoir de leur erreur.

L'entente douanière ne saurait que nous faire du bien car elle nous permet d'écouler plus facilement les produits, qui nous restent, une fois les ventes faits au Canada. Ceci est-il nous semble, un avantage assez considérables avantage qui, il nous semble devrait faire cesser nombre de commentaires. Les critiques ne sont pas aussi acariâtres du côté des Américains, et pourquoi, parce que l'on veut tout simplement profiter des minimes avantages que la réciprocité peut leur offrir.

La réciprocité sera adoptée, tant au Canada qu'aux Etats-Unis haut la main. On ne saurait d'ailleurs résister à une telle adoption.

Un Excellent Placement

Parmi les bonnes dispositions de la Loi des Rentes Viagères du Gouvernement Canadien, est celle par laquelle le mari et la femme, deux soeurs, ou deux personnes quelconques peuvent s'associer dans l'achat de ce qu'on appelle une Rente Viagère au dernier survivant, c'est-à-dire qui sera servie à ces deux personnes et au dernier survivant d'entre elles, durant toute leur vie.

Par exemple, un homme âgé de 71 ans révolus acheta dernièrement, au prix de \$4,676 une Rente Viagère au dernier survivant, pour lui et sa soeur, de deux ans plus âgée que lui. Cela leur assure un revenu de \$500 par an, dont le premier terme trimestriel, sera dû trois mois après la date du paiement du prix d'achat. Avant l'achat de cette Rente Viagère du Gouvernement, cet argent leur donnait 6% d'intérêt, soit \$280 seulement, de sorte que cette augmentation de revenu accroîtra l'aisance et le bonheur des rentiers, tandis qu'en même temps elles les délivrera de toute inquiétude sur les fluctuations du marché financier et la sécurité de leur placement.

On peut obtenir tous renseignements à ce sujet, en s'adressant au Maître de Poste, ou au Surintendant des Rentes Viagères du Gouvernement, à Ottawa, à qui toutes arrivent sans aucun paiement.